

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« ALSM Section TAROT »

Mercredi 24 septembre 2025 à 16h30

Présents : BARBARA DA CUNA Patricia, BARRET Didier, CHETBOUN Gilles, DAVID Alain, DEMAZEUX Philippe, DUCHEMIN Josiane, DUPRAI Marcel, GALLET Thierry, GANCE Josette, GUÉGANO Lucienne, JULES DIT MONTREUIL Bruno, LANGLOIS Bernard, LELIÈVRE Gisèle, LELIÈVRE Yves, LEPENNEC Gérard, PREVOST Arlette, RICHARD Céline, THIEBAULT Denise,

Absents excusés et représentés : BRUNET Pierre, CHAUDUN Olivier, CLUIS Dominique, HENOCQ Christophe, LACOUR Michel (pouvoirs à Denise THIEBAULT),

Absents non excusés : ATANNÉ Claude, CHOJEAN Agnès, FAVARCQ Catherine, FRARY Daniel, GUYADER Gaël, HABIB Bernard, ISIDORE Paulette, MAILLET Loïc, PLÉ Philippe, POOT Bernadette, TILLETTE D'ACHEUX Jacque.

Il est 16h30. Nous sommes 18 présents, et 5 licenciés ont donné pouvoir à Denise THIEBAULT pour les représenter.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Denise THIEBAULT souhaite la bienvenue aux licenciés, mais aussi aux adhérents, et les remercie de leur présence.

RAPPORT MORAL DE LA RESPONSABLE DE LA SECTION TAROT

Denise THIEBAULT, la Responsable, annonce qu'en 2024-2025, il y avait 31 licenciés et 48 adhérents.

En 2025-2026, à ce jour, 27 licenciés et 39 adhérents. Certains vont s'inscrire prochainement et les effectifs devraient donc être sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Adhésion au Club → 10€, Adhésion à l'ALSM → 21€

Entraînement le mercredi et perfectionnement le lundi.

A chaque concours de 2024-2025, il y avait une moyenne de 12 tables.

De janvier à avril 2026, les concours mensuels auront lieu les mercredis.

Les Compétitions ont été fréquentées par de nombreux participants. En cas de qualification à un Championnat de France, un défraiement est accordé à hauteur de 70€ pour un individuel, et 50€ par personne, pour les équipes.

Je vous rappelle qu'en cas de vote, seuls les licenciés votent.

Vote du rapport moral de la Responsable :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE.

Patricia BARBARA DA CUNA, la Trésorière, prend la parole et annonce que le Club n'est pas déficitaire et a fait un bénéfice d'environ 200€, malgré les 10€ donnés au gagnant de chaque tour. Le traiteur sollicité pour 2 compétitions régionales et un 8 heures n'ont pas permis de faire de bénéfices. Les repas étaient vendus à prix coûtant, alors que la saison précédente, un prestataire avait été sollicité et était venu sur place. Le prix du repas était moins élevé mais c'était plus contraignant pour les bénévoles !

Une grosse dépense : le défraiement des compétiteurs qui a représenté 850€.

→ Au 31 août 2025, le solde du compte courant était de 1 949,40€.

Vote du rapport moral de la Trésorière :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections ont lieu tous les 3 ans et tous les membres de l'actuel CA étaient sortants mais rééligibles.

Sept personnes ont déposé leur candidature, à savoir, Patricia BARBARA DA CUNA, Pierre BRUNET, Gilles CHETBOUN, Gisèle LELIÈVRE, Philippe PLÉ, Céline RICHARD et Denise THIEBAULT.

Vote pour les différents membres :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Selon le règlement intérieur, sont donc élus pour 3 ans les membres énumérés ci-dessus. Une demande sera faite au Directeur de l'ALSM pour éventuellement organiser les élections par tiers sortant, chaque année. Voir la réponse de Mr COURTONNE en PJ

QUESTIONS DIVERSES

- M. LEPENNEC souhaite savoir s'il est possible de faire un don à la Section Tarot et le dégrever de ses impôts.
→ NON, car l'association n'est pas reconnue d'utilité publique
- M. BARRET : quand y aura-t-il des concours mensuels en semaine ou le samedi, pour les actifs notamment ?
→ Le samedi, pas de salle. De janvier à avril 2026, ils auront lieu le mercredi. Les nouveaux locaux ne seront pas disponibles le dimanche, donc il faudra changer de jour. A voir ...
- La Responsable précise que les participants au repas du 22 juin 2025 étaient très satisfaits.
→ Faudra-t-il renouveler un repas au restaurant ou un concours uniquement pour la section tarot avec des lots ? y réfléchir...

Après délibération des membres élus, sont nommés :

- Responsable de la Section TAROT : Denise THIEBAULT,
- Responsable-Adjoint : Pierre BRUNET,
- Trésorière : Patricia BARBARA DA CUNA,
- Trésorière-Adjointe : Céline RICHARD,
- Secrétaire : Gisèle LELIÈVRE,
- Membres : Gilles CHETBOUN et Philippe PLÉ.

Fin de la réunion à 17h10.

Fait à Evreux, le 03 octobre 2025

La Responsable de l'ALSM, section TAROT,

La Secrétaire,

Signé

Signé

Denise THIEBAULT

Gisèle LELIEVRE